

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE
N° 18

Décembre 2015

De tout et de rien

Fin du suspense au terme du concours du plus beau village de Suisse. Le lauréat est donc grison, plus précisément du Val Bregaglia, et abrite près de 300 âmes. Bravo donc à Soglio, dont on apprend qu'il est célèbre pour «la magnificence de ses groupes fleuris, qui se prêtent parfaitement à la photo de mariage». Avec de tels atouts...

La vie continue et Yvorne s'en remettra. Pour preuve: nul besoin d'un obscur concours pour célébrer dignement notre si belle commune. Les 21, 22 et 23 août, la zone artisanale des Jaccolats s'est muée en place de fête. Une effervescence rare dans un quartier habituellement plus paisible. Si les lieux de rassemblement alternent à un rythme devenu quinquennal, l'esprit demeure intemporel: réunir, le temps d'un week-end, celles et ceux qui, au quotidien, contribuent d'une manière ou d'une autre à faire vivre Yvorne: ses habitants, ses sociétés locales, ses entreprises, ses artisans, ses autorités politiques, etc. Une Fête au Village étant aussi synonyme d'ouverture, le sens du partage et la culture de l'amitié ont largement contribué à tisser et resserrer des liens avec les visiteurs de l'extérieur.

La rumeur voudrait même que des Aiglons s'y soient bien amusés.

Entre ce généreux soleil estival et les frimas de l'hiver, il s'en est passé des choses: une nouvelle municipale, des vendanges précoces, une balade gourmande, un nouveau syndic!

Tout cela, et bien plus encore, au programme de ce dernier numéro de l'année 2015 du Vuargnéran.

Il est grand temps d'aller garnir le sapin ou de partager des moments conviviaux durant les Fenêtres de l'Avent qui animent encore nos quartiers jusqu'à Noël.

Belles fêtes à toutes et tous!

Gary Perret



Infos de la Municipalité

EDOUARD CHOLLET, NOUVEAU SYNDIC D'YVORNE

La place de syndic laissée vacante, une élection était prévue le 29 novembre pour désigner son successeur. Une seule candidature ayant été déposée dans les délais au greffe communal, c'est sans surprise que le Municipal Edouard Chollet a été élu tacitement syndic d'Yvorne.

L'assermentation a eu lieu le 5 novembre dernier à la Grappe en présence d'une partie des autorités communales. La lecture du serment a été faite par le président du Conseil Charles-André Durgnat.

Au terme de la partie officielle, ponctuée d'un discours du nouveau syndic en place, un apéritif a permis de célébrer cette nouvelle ère qui s'ouvre pour l'histoire de notre commune.



« Je le promets. » Edouard Chollet vient de prêter serment devant le président du Conseil communal, Charles-André Durgnat.



UNE DEUXIÈME FEMME ACCÈDE À LA MUNICIPALITÉ

Isabelle Derégis a été élue le 30 août à la Municipalité par 256 voix contre 102 pour son adversaire Guy Stalder. Cette élection visait à pallier le départ, à la fin du mois de juin, du syndic Philippe Gex.

L'assermentation a eu lieu au bâtiment communal le 3 septembre.

Originaire d'Yverne, la nouvelle Municipale est titulaire d'un CFC d'employée de commerce et travaille depuis près de trente ans en qualité de clerc de notaire dans une étude de la place d'Aigle. Elle a siégé au sein du Conseil communal à partir de 2011, qu'elle a présidé au cours de l'année 2014-2015, avant d'intégrer l'exécutif vuargnéran.

NOUVELLE RÉPARTITION DES DICASTÈRES

Alain Bassang : patrimoine vert (vignes, forêts, terrains, chemins pédestres) et tourisme

Edouard Chollet : administration générale et finances

Isabelle Derégis : urbanisme et mobilité

Michel Dubuis : travaux, routes, ordures ménagères, cimetière, parcs et promenades

Marie-Hélène Frutschi : enseignement, hôpitaux, sécurité sociale, temple et culte

Jacques-Henri Muller : service du feu, service des eaux, égouts et épuration, protection civile

Michel Weibel : installations sportives, bâtiment, police, signalisation

RESTRICTION D'ACCÈS AUX CABOURLES

La Municipalité a fait procéder à la fermeture de la bande de pelouse située devant le terrain de football des Cabourles. Cette mesure, réalisée à partir de lourds enrochements, est devenue effective à la fin de l'été. Elle fait suite à



l'occupation de ce périmètre par des gens du voyage au mois d'août dernier. Bien que leur séjour n'ait donné lieu à aucun débordement ni à aucune déprédation, la Commune a souhaité conserver la maîtrise de l'accès à cet emplacement et prévenir également les rodéos routiers qui se déroulent presque chaque hiver sur ce terrain d'entraînement, occasionnant des dégâts souvent onéreux aux infrastructures communales. Les contours de l'empierrement, qui peuvent être redessinés

en tout temps, garantissent toutefois le stationnement des usagers habituels des installations sportives et des promeneurs.

ABRIBUS À LA HALTE DE L'ANCIENNE POSTE

La halte du car postal faisant face à l'ancienne Poste, à l'entrée du village vers le Caveau, dispose depuis peu d'un abribus. Un grand merci à la famille Dupertuis qui en a autorisé la pose sur sa façade.



DES PLACES DE PARC ET UN ABRIBUS POUR REMPLACER LE POIDS PUBLIC

Le poids public de la Place du Torrent est amené à disparaître. Sa faible utilisation, liée à des frais d'entretien élevés, ont eu raison de ses années de bons et loyaux services. La zone de pesage va donc subir un réaménagement en vue de la création de deux places de parc et d'un abribus. La maisonnette, qui renferme de l'appareillage Swisscom, sera par contre conservée. Ces travaux auront lieu durant l'hiver.

UN HANGAR COUVERT POUR LE TRAITEMENT DES BOUES À LA STEP

Le traitement des déchets à la station d'épuration peut désormais se faire toute l'année à l'abri, dans un hangar fermé et isolé. Une solution aussi pratique qu'économique.



BARRIÈRE DE SÉCURITÉ AU COLLÈGE

Suite à la chute d'un écolier de la cour du collège sur la route en contrebas, avec heureusement plus de peur que de mal, la Municipalité a mandaté une ferblanterie de Ville-neuve pour sécuriser la totalité de cette cour, y compris devant l'église. Ces travaux devaient être réalisés pour la rentrée scolaire 2015, mais en raison de la livraison de barrières surdimensionnées par rapport à la commande initiale, un délai supplémentaire a été nécessaire pour recevoir les bonnes barrières aux normes SIA et terminer le chantier. C'est désormais chose faite depuis le mois d'octobre. Même si le risque zéro n'existe pas, la Municipalité a tout mis en œuvre pour garantir la sécurité des élèves, rassurer leurs parents et éviter ainsi que de tels accidents ne se reproduisent.





RESSAT D'YVORNE, 25 OCTOBRE 2015

Pour la quatrième année consécutive, les vignerons d'Yvorne, et six chefs cuisiniers de renom, ont permis à plus de 260 participants de (re)découvrir le cœur du vignoble d'Yvorne en huit étapes de dégustations. Un soleil estival a permis de parcourir les 3.5 km de marche dans des conditions idylliques. La beauté du paysage et le charme de chacune des étapes ont sublimé la qualité des mets et des vins, parfaitement accordés.

Les six chefs cuisiniers partenaires représentent les meilleures adresses du Chablais, comme la Famille Reichenbach de l'Auberge de la Couronne à Yvorne, et Sylvie et David Berger de l'Auberge de Pont-de-Nant, Les Plans-sur-Bex ou proviennent d'établissements prestigieux de Suisse romande : Pierrick Suter de l'Hôtel de la Gare à Lucens, Pierrot Ayer, du Restaurant Le Pérolles à Fribourg, Christophe Rod, de l'Auberge de Lavaux à Lutry, et Stéphane Décotterd, du Pont de Brent. Sans oublier la collaboration de Jean-Louis Bapst, de la Fromagerie du Collège à Aigle.



CONTE DE NOËL (tiré d'un conte des Ormonts)

Il était une fois... un petit sapin qu'on a enlevé de la forêt pour l'apporter dans une chaumière.

Oh! il n'était pas très content, l'autre jour, quand mon grand-père s'est approché de lui avec sa hache. Il a frissonné lorsqu'il a senti qu'on secouait ses branches.

Mais quand l'homme aux cheveux blancs a déclaré: il est beau, celui-là. Alors le petit sapin dit tout bas: il faut être brave mon petit. Fièremment il a levé la tête et a demandé:

- Vous désirez?

Mon grand-père a déclaré tout de go: - Noël approche, il faut de la joie dans la chaumière, et j'ai pensé à toi.

- Si c'est pour répandre la joie, alors



c'est bon, je suis d'accord.

L'homme aux cheveux blancs leva sa hache et lui coupa les pieds. Il ignore complètement ce qui suivit. Il avait perdu connaissance. Lorsqu'il se réveilla, il était dans notre chalet et on le comblait de présents.

- Mes chers enfants, ce petit sapin a été mis sur terre pour répandre la joie. Alors si vous aussi, vous voulez être joyeux et répandre la joie, retenez ce mot: Offrir.

Offrez vos bras si vous êtes fort, offrez un sourire si vous êtes sensible, offrez un baiser si vous aimez.

Offrez, car c'est en offrant qu'on devient heureux.

Bientôt, vous ne le verrez plus, mais souvenez-vous du petit sapin qui a donné sa vie pour semer la joie dans notre chalet.

Le bonheur est dans l'amour.

Didier Heller, pasteur

Noëls dans la paroisse:

- Noël de Versvey, 23 décembre, 19h30, au collège

- Veillée de Noël, 24 décembre, 23h00, église du Cloître, Aigle

- Culte de Noël, 25 décembre, 10h15, église d'Yvorne, pasteur D. Heller



EXTRA-MUROS DE LA MUNICIPALITÉ D'YVORNE À L'ABBAYE

Le 2 septembre, l'exécutif vuagnéran s'est déplacé à l'Abbaye, commune jumelée, au bord du lac de Joux, pour tenir sa séance hebdomadaire.

Cette visite aura été l'occasion de découvrir les alpages communaux sous le Mont Tendre, le Bucley en particulier, où une petite dégustation de gruyère d'alpage et de tommes vaudoises était organisée. Les amodiatoeurs, la famille Rochat, ont également pu faire visiter leur fromagerie rénovée cette saison et des caves bien remplies de meules en cours de maturation. La rencontre s'est terminée à l'Hostellerie La Baie du Lac par quelques bons coups de fourchette.

Yvorne et L'Abbaye entretiennent de régulières et cordiales relations. Chaque année les autorités de l'Abbaye viennent à Yvorne pour couper la première grappe de raisin du Clos de l'Abbaye, ainsi nommé en l'honneur du jumelage initié en 1975 pour des raisons alphabétiques, L'Abbaye étant la première commune du canton et Yvorne, la dernière.



Les Bayets ont réservé un accueil des plus chaleureux à la Municipalité d'Yvorne

NOUVELLE APPRENTIE

Arrivée au terme de son apprentissage, Maëlle Gigandet s'en va poursuivre sa formation en suivant les cours de maturité professionnelle à l'Ecole Professionnelle du Chablais (EPCA) à temps complet. Nous la félicitons pour la réussite de ses examens et la remercions pour l'excellent travail accompli au sein de l'administration communale durant son apprentissage. La Commune lui souhaite plein succès pour la suite de son parcours.

Afin de pérenniser la vocation formatrice de notre administration, une nouvelle apprentie a été engagée en la personne de Christelle Vouillamoz. Née et ayant vécu à Yvorne jusqu'en 2011, cette jeune Aiglonne s'est très rapidement adaptée à sa nouvelle vie professionnelle. Sociétaire de l'« Aigle Alliance », elle pratique la gymnastique aux agrès avec rigueur et assiduité; des qualités que l'on retrouve déjà dans son travail au quotidien.

Les apprenti(e)s de la Commune sont formés et entourés par Madame Josette Lüthi, boursière communale et Christian Richard, Secrétaire municipal, formateur et expert aux examens d'apprentissage.



Maëlle Gigandet



Christelle Vouillamoz



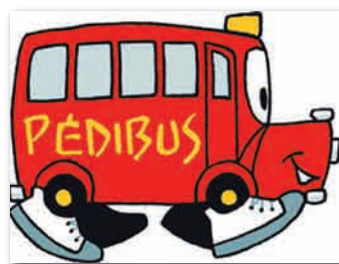
scolaire. Pour ces quelques 250 m à parcourir à pied, nos chères têtes blondes sont encadrées par un adulte avant et après l'école.

Les parents qui le souhaitent inscrivent leur(s) enfant(s) pour un ou plusieurs trajets. Ils s'engagent, dans la mesure de leurs possibilités à être conducteurs à leur tour. Les enfants quant à eux s'engagent à donner la main à un copain pour se rendre à destination. Unanimentement, c'est un moment rassurant et convivial tant pour les parents que les



enfants et une belle complicité s'installe entre tous.

Une belle expérience d'entraide et de convivialité qui est née en août 2015, mais qui nous l'espérons va grandir et se pérenniser!



Informez-vous sur www.pedibus.ch ou directement en appelant:

Claire et Joël Glauser
024 466 32 82

Aline et Didier Heller
021 331 58 20

Evelyne et Stéphane Verdon 024 466 31 90

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Tous les propriétaires de chiens doivent annoncer les chiens nés ou acquis durant l'année avant le 31 janvier de l'année suivante au bureau communal. Ils doivent présenter le carnet de vaccination de l'animal ainsi que le certificat indiquant que le chien est porteur d'une puce électronique.

ÉLECTIONS COMMUNALES 2016

Le dimanche 28 février 2016, les communes vaudoises seront amenées à élire leurs autorités politiques pour la législature 2016-2021.

Pour Yvorne, ces prochaines élections représentent un enjeu politique de taille puisque l'élection des 35 conseillers communaux se fera dorénavant au système proportionnel et non plus au système majoritaire. Pour rappel, les Vuargnérens ont en effet accepté, lors de la votation du 22 septembre 2013, l'initiative populaire demandant le passage au système proportionnel pour l'élection du corps législatif.

Fonctionnement du système proportionnel

Dans ce système, les citoyens se prononcent d'abord pour un parti et ensuite pour une personne. Le nombre de sièges attribués à chaque parti se calcule en fonction du nombre de suffrages récoltés par chaque liste, proportionnellement au total des suffrages de l'élection. Cela détermine le poids de chaque parti sur l'échiquier politique communal. Une fois la répartition du nombre de sièges par parti établie, ce sont les candidats de chaque liste ayant récolté le plus de voix qui sont élus.

Les élections de la Municipalité et du syndic se font quant à elles toujours au système majoritaire à deux tours.

Calendrier

28 février 2016	Election du Conseil communal (représentation proportionnelle, 1 seul tour)
	Election de la Municipalité (1 ^{er} tour)
20 mars 2016	Election de la Municipalité (2 ^{ème} tour éventuel)
17 avril 2016	Election du Syndic (1 ^{er} tour)
8 mai 2016	Election du Syndic (2 ^{ème} tour éventuel)

Infos du Cartel**CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2015**

La remise des prix des balcons et jardins fleuris s'est déroulée le 26 septembre, en même temps que celle du mérite communal.

Si les plantes fleuries ont quelque peu souffert en raison de la canicule et des records de chaleur, les mains les plus vertes de notre beau village ont tout de même réussi à en accentuer le charme grâce à la qualité et au goût des décorations florales et végétales qui embellissent nos jardins et nos habitations.

Les trois membres du jury ont effectué trois passages à travers la commune et, après délibérations, ont établi le classement suivant :

Prix balcons 2015

1 ^{er} prix :	Monsieur Bornex, Vers-Morey
2 ^{ème} prix :	Madame Pittex, Les Renauds
3 ^{ème} prix :	Madame Dulon, Vers-la-Cour

Prix jardins 2015

1 ^{er} prix :	M ^{me} Ansermoz, Clos du Rocher
2 ^{ème} prix :	M ^{me} Perréaz, Les Maisons-Neuves
3 ^{ème} prix :	M ^{me} Grosjean, Vers-la-Cour

Bravo pour l'originalité et la diversité. Merci à tous !

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015

Durant cette séance,

- Les conseillers communaux ont accepté le préavis municipal 6/2015 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2016.

- En remplacement d'Isabelle Derégis, élue à la Municipalité, le président Charles-André Durnat a procédé à l'assermentation de Jean-Louis Crot en tant que nouveau Conseiller communal.

- Christian Bernasconi a été élu vice-président du Conseil communal pour une année.

Communications de la Municipalité

- Edouard Chollet apporte quelques précisions concernant des gens du voyage qui se sont installés au début du mois d'août aux abords du terrain de football des Cabourles. Il s'agissait de citoyens suisses habitant Fribourg et Lausanne, semi sédentarisés, qui voyagent l'été et restent à domicile l'hiver. N'ayant pas demandé l'autorisation d'occuper les lieux, la police s'est rapidement préoccupée de leur cas. Des négociations ont permis d'aboutir à un contrat de confiance par lequel ils s'engageaient à partir sur une dizaine de jours, ce qui a été respecté. A leur départ, le site présentait un état de propreté irréprochable et la taxe de séjour avait été réglée en bonne et due forme.

- Michel Weibel annonce que la Commune a décidé de changer les luminaires de Noël qui étaient devenus un peu poussiéreux. Pour garder un peu de surprise, M. Weibel ne dit pas à quoi ils vont ressembler ; la population aura tout le loisir de les découvrir lors de leur pose.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

Durant cette séance,

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 7/2015 concernant le projet de budget pour l'année 2016. En quelques chiffres :

Le volet social cantonal représente pour la commune d'Yvorne un coût par habitant de quelque 725 francs.

La participation à l'école de musique augmente (8.50 au lieu de 7.50), et l'on parle déjà de la porter à 9.50 pour 2017.

L'article 60b de la loi fédérale sur la protection des eaux commande de prélever 9 francs par habitant afin de comptabiliser le financement des mesures destinées à réduire le volume de micropolluants.

La participation à la réforme policière ne cesse d'augmenter. Elle passe désormais à 128 francs par habitant.

Le budget 2016, déficitaire, se présente donc comme suit :

Total des dépenses : Fr. 5'354'640.00

Total des recettes : Fr. 5'186'184.00

Excédent de charges : Fr. 168'456.00

Compléments utiles :

- Les impôts des personnes physiques ont été évalués sur la base 2015, en tenant compte de la modeste vendange de cet automne, laquelle aura à n'en pas douter une incidence négative sur une partie des rentrées fiscales attendues.

- La vente des vins a été revue à la baisse afin de correspondre à la réalité de la récolte 2015.

- Le volume des déchets (poubelles, etc.) ayant drastiquement baissé, ce poste a été adapté.

- Rétrocession de la taxe sur l'énergie : suite à la baisse du coût des installations solaires, la rétrocession des taxes a été également adaptée.

La charte de la Fête au Village d'Yvorne précise bel et bien que la Fête s'organise quand le besoin et le désir s'en font ressentir. Inutile d'ajouter que nous apprécions que les Fêtes se suivent à un rythme soutenu!!!

Afin de supporter les chaleurs de cet été et de ce magnifique été indien, à maintes reprises et même tard dans la nuit, différentes manifestations nous ont offert les ingrédients de superbes moments de partage, de bonne humeur et de convivialité: course Radio Chablais, Abbayes de Tirs, soirées de la Chanson des Resses et des Coteaux, Fête nationale, les « 3 jours - 2 nuits » de la Fête des Jaccolats, Mérites vuargnéran, vendanges et le traditionnel bar de la Jeunesse, lotos, etc.

Certains lendemains ont été plus sportifs pour certains... Bonjour les petits nains! Malgré cela, que de bons souvenirs. Nos sincères remerciements à tous les organisateurs et participants actifs, sous toutes les formes, lors de ces moments d'ambiance.

Avant l'arrivée de l'hiver, les fenêtres de l'Avent offrent un bon moment de retrouvailles entre habitants.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous et vive 2016.

Frédéric Blanc, Président du Cartel

MÉRITE VUARGNÉRAN 2015

La remise du Mérite vuargnéran 2015 a eu lieu le 26 septembre dernier à l'occasion d'une soirée animée sur la place du Torrent. Le Bar de la Jeunesse, mis sur pied comme à l'accoutumée pendant la période des vendanges, et le concert des « Croque Odile » ont grandement contribué au succès populaire de cette remise de prix.

Et le mérite 2015 est attribué à...

Fabien Lüthi pour sa brillante victoire lors de la dernière édition de SchweizExpress. Le duo qu'il formait avec l'aiglon Grégory Devaud a devancé 24 autres équipes au terme d'une aventure de 1'185 kilomètres parcourus en cinq jours à travers la Suisse. Baptisée « Les longs », leur équipe gagne pour la deuxième année consécutive cette épreuve hors du commun.

Classement de SchweizExpress 2015

Equipe	Nom Prénom	Points
1. Les Longs	Devaud Grégory & Luthi Fabien	3596
2. Team FOLIE	Belaieff David & Bernard Steve	3266
3. M'inerves pas!	Fournier Karen & Tabin Mireille	3112
4. Najo	Badel Guy & Badel Sylvaine	3101
5. Tic Tac	Thomi Karine & Cottier Sandrine	3078
6. Chasselat et Gamaret	Favre Alexandre & Martin Marius	2994
7. Bull'ex & Ruchti Emmanuelle	Thomas Bernardo Camille	2898
8. Les Furieuses	Lopez Théodora & Zehler Delphine	2841
9. Beach boys	Collet Bastian & Pernet François	2795
10. Jeunes mamans aventurières	Roos Marion & Chapuis Karin	2691

Concept et philosophe de SchweizExpress

Des équipes de deux partent à la découverte de la Suisse, ses habitants et ses traditions de façon nouvelle et dynamique. Plusieurs étapes entrecoupent le périple. Partis cette année de Champéry, les concurrents ont traversé 20 cantons, en passant par Andermatt, Dietikon, Fribourg puis retour à Champéry.

Pas de smartphone ni de carte de crédit, mais un plan de la Suisse et

POLICE - POPULATION / INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal ces derniers mois :

Octobre 2015

Entre vendredi 09, vers 06h00, et dimanche 11.10, à 20h40, rte de la Scie. Vol par effraction dans une villa. Brisé la lampe à éclairage automatique, puis arraché le cylindre de la porte palière. Dérobé des papiers personnels.

Septembre 2015

Entre mercredi 16, vers 18h30, et jeudi 17.09, à 07h45, Versvey. Vol par effraction dans un magasin.

Brisé le vitrage d'une fenêtre des bureaux. Dérobé du numéraire.

Durant le mois de septembre, trois vols de cycle, à Versvey, et un vol simple, à Yvorne, ont été signalés.

Juillet/août 2015

Entre samedi 20.06, vers 14h00, et jeudi 02.07, à 18h00, Vers Furet. Vol par introduction clandestine dans une exploitation agricole. Pénétré librement dans les locaux et emporté du matériel divers.

Entre samedi 04, vers 18h00, et lundi 06.07, à 08h00, Versvey. Vol par effraction dans une entreprise.

Forcé une fenêtre de la salle de conférence. Descellé et emporté deux coffres-forts renfermant du numéraire.

Entre vendredi 07, vers 13h00, et lundi 10.08, à 13h45, En Tronchet. Vol par effraction dans une villa.

Forcé la porte du garage par épaulée. Emporté des bijoux.

Entre vendredi 05.06, vers 09h00, et jeudi 13.08, à 15h00, rue du Collège. Vol par effraction dans un édifice religieux. Forcé les portes d'une armoire et dérobé du matériel divers.

Entre vendredi 14, vers 17h00, et lundi 17.08, à 07h40, Les Jaccolats. Tentative de vol par effraction dans un hangar. Coupé le cadenas de la porte. Apparemment pas pénétré, rien emporté.



seulement 20 francs en poche par équipe. Se déplacer, se nourrir ou encore se loger n'est possible qu'avec l'aide des habitants. Le partage, l'imagination et l'ouverture d'esprit sont les maîtres-mots pour réussir une telle aventure. SchweizExpress met ainsi en valeur non seulement les différences culturelles qui font la richesse de notre pays, mais surtout l'hospitalité et la bienveillance du peuple suisse. Dans le but de promouvoir la Suisse, SchweizExpress entend aussi défendre l'image du pays en mettant en avant ses beautés naturelles et son histoire.

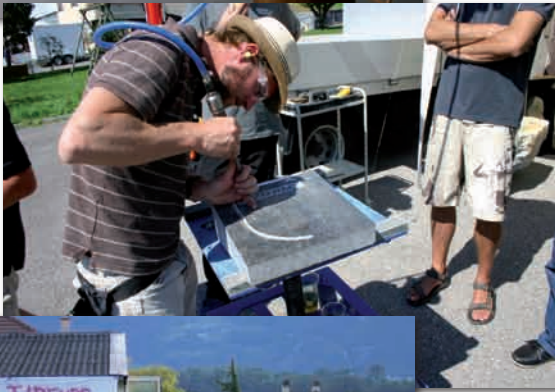


Fabien Lüthi lors de la remise du Mérite 2015

Grégory Devaud et Fabien Lüthi en pleine action



Le paisible quartier des Jaccolats s'est mué, le temps d'un week-end, en un haut-lieu de pèlerinage pour célébrer, dans la tradition, notre village, ses sociétés locales et ses habitants. Et la fête fut belle! Animations pour tous les âges, concerts, démonstrations, représentations théâtrales, sans oublier la haute gastronomie locale et les breuvages en tous genres ont agrémenté ces festivités. Vivement la prochaine, quand le besoin s'en fera ressentir.



1^{er} janvier Accueil de la Jeunesse sur la place de la fontaine à Versvey
Amis de Versvey

2 janvier Tournée tambours de la Jeunesse
Jeunesse

Bal à la Couronne Jeunesse

9 janvier Sortie OJ Ski-Club

12 janvier Rencontre de l'après-midi
à 14h15 à la Grappe Paroisse

16 janvier Concours de tambours à St-Georges Jeunesse

16 janvier Sortie OJ Ski-Club

17 janvier Célébration dans le cadre de la semaine de l'Unité des chrétiens
10 h à l'Aiglon Paroisse

21 janvier Jeudis gourmands à la Vinothèque 18h30 Provy

23 janvier Sortie raquettes au clair de lune + fondue Ski-Club

23 janvier Sortie OJ Ski-Club

26 janvier Rencontre de l'après-midi à 14h15 à la Grappe Paroisse

30 et 31 janvier Week-end OJ à Leysin
Ski-Club

5 février Assemblée Générale de l'Abbaye des Mousquetaires, suivie de l'Assemblée Générale de l'Abbaye de l'Union
Abbayes des Mousquetaires et de l'Union

6 février Sortie OJ Ski-Club

6 février Souper raclette à la Couronne
17h30 Paroisse

13 février Sortie Luge + Sortie OJ
Ski-Club

16 février Rencontre de l'après-midi
à 14h15 à la Grappe Paroisse

18 février Jeudis gourmands à la Vinothèque 18h30 Provy

20 février Match aux cartes
dès 13h Bouchon d'Or

24 février AG à la salle du collège de Versvey Amis de Versvey

5 et 6 mars Sortie d'hiver à Chamonix
Ski-Club

13 mars Concours interne aux Mosses (La Lécherette), report au 27 mars en cas de mauvais temps Ski-Club

15 mars Rencontre de l'après-midi à 14h30 à la salle communale de Corbeyrier Paroisse

17 mars Jeudis gourmands à la Vinothèque 18h30 Provy

20 mars Culte des Rameaux
10h15 Eglise du Cloître à Aigle Paroisse

27 mars Culte de Pâques 10h15 Eglise d'Yvorne, avec le chœur russe Neva Paroisse

21 avril Jeudis gourmands à la Vinothèque 18h30 Provy

23 avril Soirée annuelle
à 20 h à la Couronne Chanson des Resses

24 avril Soirée annuelle
à 20 h à la Couronne Chanson des Resses

30 avril 200 ans de la Jeunesse du Printemps Jeunesse

Le Club de tennis de table est une société qui a été créée en décembre 1968. Comme son nom l'indique, son but est d'échanger quelques balles dans les locaux mis à disposition par la Commune d'Yvorne à la Grande Salle de la Couronne.

Le club compte une quinzaine de membres actifs et une dizaine de jeunes évoluant dans les rangs de l'école de tennis de table dirigée avec compétence par Roland Barras. En effet, il lui tient à cœur d'offrir la possibilité aux enfants de s'initier à ce sport.

Présidée par Alex Cropt, la société fait partie de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table et compte trois équipes de 2^{ème} et 6^{ème} ligue ainsi qu'une équipe de vétérans en 1^{ère} ligue.



Entraînement 2015



Championnat 2014-2015

Par le passé, le club a organisé des matchs internationaux (Suisse-France / Suisse-Danemark), des finales des ligues nationales, championnat romand.

Le club accueille avec plaisir les joueurs débutants ou confirmés pour partager de bons moments sportifs et d'amitié.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Alex Cropt
079 317 95 07
ou à Isabelle Derégis 079 302 45 32



Mère-fille... la relève...

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

SOMMAIRE

Infos de la Municipalité	2
Infos communales, Infos paroissiales	3-4
Fête au Village	7
Infos du Cartel	6
Vie locale - Tennis de table	8
Agenda	8